

PLATEFORME DE TRAVAIL PIR DE 2,78 À 4,30 M DE HAUTEUR DE TRAVAIL

Référence : 04202

RESUME

La plateforme télescopique en aluminium est l'équipement idéal pour travailler jusqu'à 4,30 m de hauteur.

Une gamme premium ou éco, 4 modèles disponibles :

- De 2,78 à 3,28 m
- De 3,03 à 3,79 m
- De 3,53 à 4,40 m
- De 3,49 à 4,25 m

Ultra sécurisée grâce à son garde-corps, ses marches et son plancher antidérapants, elle garantit le confort de l'utilisateur et diminue son risque de chute.

La plateforme télescopique est aisément déplaçable avec ses roues. De plus, son transport dans un véhicule utilitaire se fait aisément car elle peut se plier.

Elle peut être utilisée en intérieur ou extérieur, sa composition en aluminium lui permet d'être légère et de ne pas rouiller.

Les points forts :

- Sécurisée
- Hauteurs réglables
- Facile à déplacer
- Conforme à la réglementation française



DECLINAISONS

Gamme	Hauteur de travail
Premium	2,78 à 3,28 m
Premium	3,03 à 3,79 m
Premium	3,53 à 4,30 m
Éco	2,78 à 3,28 m
Éco	3,03 à 3,79 m
Éco	3,49 à 4,25 m

DESCRIPTION

Quels sont les avantages de la plateforme de travail réglable en hauteur ?

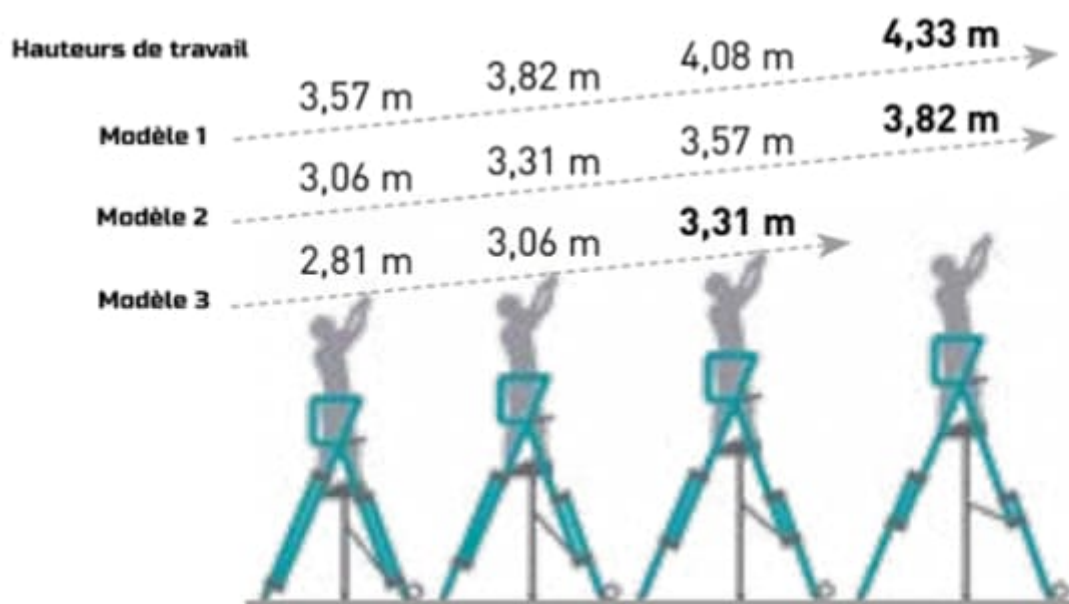
Faire le choix de s'équiper de ce type de plateforme est le choix parfait pour sécuriser les artisans sur vos chantiers. En effet, réaliser des travaux d'électricité, de peinture et autres est pratique grâce à la fonctionnalité de réglage de hauteur.

L'utilisateur peut facilement augmenter ou diminuer la hauteur de la plateforme et facilement la déplacer d'un endroit à un autre.

Son garde corps, ses perches télescopiques, ses marches et son plancher antidérapants permettent un confort optimal de son usager.

Pratique, elle possède 2 tablettes multifonctions pour poser facilement les outils nécessaires aux travaux ainsi que 2 crochets pour travailler avec des seaux.

Conforme à la réglementation française, cette plateforme de chantier vous permet de répondre aux normes en cas de contrôle sur le lieu d'usage.



La gamme éco de la plateforme télescopique

Nous proposons ce modèle dans une gamme éco, qui complète notre offre de plateforme télescopique avec des caractéristiques exclusives, notamment comme sa garantie de 5 ans.

Un système de sécurité renforcé : la structure dispose de barreaux antidérapants et d'un plancher équipé de plinthes intégrées pour une protection optimale. Elle est équipée de roues, d'un diamètre de 150 mm non marquantes.

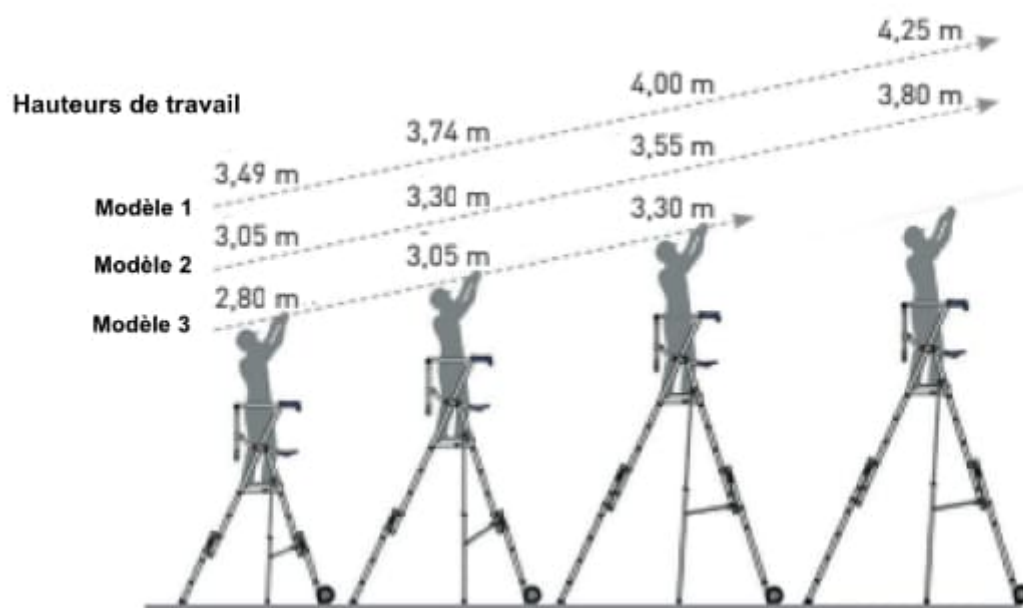
Un réglage intuitif : des plans coulissants manuels à actionner avec deux commandes latérales.

Stabilité et protection : les stabilisateurs rabattables permettent un système d'ouverture et de fermeture rapide et sécurisé. Pour

renforcer ce système, des gardes-corps latéraux et des sangles protègent parfaitement l'opérateur durant son intervention.

Praticité : un sac outil résistant, pouvant stocker jusqu'à 15 kg, est intégré à la plateforme pour faciliter vos manipulations.

Notre gamme éco est disponible dans 3 hauteurs différentes, comme décrit dans le schéma ci-dessous :



Retrouvez aussi notre [plateforme de travail en hauteur PIRL](#), [gazelle de chantier hauteur réglable](#) ainsi que notre [plateforme individuelle roulante](#).

D'après l'article R4323-63 du Code du travail, "Il est interdit d'utiliser les échelles, escabeaux et marchepieds comme poste de travail. Toutefois, ces équipements peuvent être utilisés en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs ou lorsque l'évaluation du risque a établi que ce risque est faible et qu'il s'agit de travaux de courte durée ne présentant pas un caractère répétitif."

Où et comment installer la plateforme PIR ?

Cette plateforme de travail individuelle peut être utilisée en intérieur ou extérieur et en dénivelé comme dans les escaliers par exemple.

La plateforme est aisément transportable étant donné qu'elle se plie, elle rentre amplement dans un véhicule de type utilitaire.

Pour l'ensemble des différentes hauteurs de travail, il convient de déplier les deux stabilisateurs à réglage millimétrique afin de renforcer la sécurité.

Dès l'arrivée de l'utilisateur sur le plancher antidérapant, il est impératif de bien fermer le garde-corps pour éviter les risques de chutes et de porter des EPI.

Quelles normes concernant la plateforme télescopique ?

Les acronymes PIR et PIRL correspondent à des normes de conception françaises établies par une commission de normalisation des années 1990 et homologuées par l'AFNOR (Association Française de Normalisation).

Elles établissent les règles et obligations de conception pour les équipements de travail sécurisés pour une personne, pour toutes les tâches ponctuelles de courte durée et de faible hauteur.

Hauteur de travail	PIR* / PIRL**	Norme
De 2,78 à 3,28 m	PIRL	NF P93-353 de décembre 1994
De 3,03 à 3,79 m	PIR	NF P93-352 de décembre 1997
De 3,53 à 4,30 m	PIR	NF P93-352 de décembre 1997

*PIR : Plateforme Individuelle Roulante

**PIRL : Plateforme Individuelle Roulante Légère

Caractéristiques de la plateforme de travail en hauteur

Hauteur de travail	Nombre de marches	Hauteur de plancher	Dimension s pliées	Plancher antidérapant	Charge utile	Poids
De 2,78 à 3,28 m	3 à 5	0,78 m ; 1,03 m ; 1,28 m	H 2,19 m x L 0,67 m x Ep 0,42 m	0,50 x 0,40 m	150 kg	29,2 kg
De 3,03 à 3,79 m	4 à 7	1,03 m ; 1,28 m ; 1,53 m ; 1,79 m	H 2,47 m x L 0,67 m x Ep 0,42 m	0,50 x 0,40 m	150 kg	32,4 kg
De 3,53 à 4,30 m	6 à 9	1,53 m ; 1,79 m ; 2,05 m ; 2,30 m	H 3,02 m x L 0,67 m x Ep 0,42 m	0,50 x 0,40 m	150 kg	38,9 kg

Matière : aluminium

Tablettes et compartiments :

- Tablette supérieure multifonction
- Tablette inférieure adaptée pour fût de 15 L